

où j'aurais l'air de peindre une image très sombre où, à la puissance du plus grand pays s'opposerait seulement la passivité ou la faiblesse du plus petit. Les chiffres qui décrivent le déplacement des marchandises et des capitaux dans les deux sens montrent à quel point on désire des deux côtés maintenir des relations économiques très étroites. L'économie canadienne aussi bien par sa constante expansion que par sa diversité est devenue, par rapport à la population du pays et même en comparaison avec des pays industriellement développés, très puissante. Si l'on suppose que la situation politique intérieure restera relativement calme et qu'il n'y aura pas de guerre mondiale, les possibilités d'une expansion soutenue semblent assez grandes.

Nous parlons donc d'une relation continentale entre deux économies qui, compte tenu de toutes les différences évidentes de taille, sont toutes deux puissantes, diversifiées et en expansion. Il est normal que ces deux économies deviennent très liées puisque les organismes privés et gouvernementaux essaient de retirer le plus grand avantage possible de l'utilisation judicieuse des ressources et de l'ampleur des marchés, grâce à la concurrence et à la coopération. Si vous voulez des exemples de la complexité de nos relations économiques, songez à l'accord de 1964 sur l'automobile, qui crée le libre échange dans un secteur particulier, ou au commerce du pétrole, où le Canada exporte ses produits aux États-Unis dans l'Ouest et importe de l'extérieur du continent dans l'Est.

Dans les deux cas, les forces normales et courantes du marché créent un cadre commercial doté d'une forte intégration. Les gouvernements exercent toutefois un contrôle sur ce cadre, qui peut aussi faire l'objet de négociations et ce, dans le but de veiller au maintien de l'équilibre des avantages et d'appuyer les intérêts politiques et sécuritaires à long terme, lesquels ne sont jamais tout à fait les mêmes dans deux États indépendants. La conciliation de ces intérêts divergents et de ces pressions contraires demeurera au coeur des relations canado-américaines pour un temps indéterminé.

Nous sommes étroitement liés aux activités et aux politiques des États-Unis; ces liens, présents dans des domaines autres que l'économie, offrent des avantages en matière de coopération et posent en même temps des problèmes relatifs à la conciliation des intérêts divergents. La lutte contre la pollution dans les régions frontalières où s'exerce une responsabilité partagée de la part des deux gouvernements représente, sans nul doute, un de ces liens. Le fait de parvenir à un accord sur les meilleurs moyens d'assurer en Amérique du Nord la sécurité militaire des deux pays dans des conditions militaires et techniques changeantes en est un autre. Alors que le Canada s'est engagé par le Traité de l'Atlantique Nord à participer entièrement aux ententes régionales sur la sécurité et qu'il considère les mesures de défense coopérative avec les États-Unis ainsi que la protection des moyens de prévention contre la guerre comme fondamentaux dans sa propre politique de défense, il reste encore à régler les questions ayant trait à la façon dont les forces défensives d'une petite puissance non nucléaire peuvent le mieux collaborer avec les forces d'une puissance mondiale.